

Notice d'utilisation

Préparateur solaire

UNO

BSL 200...400

BESL 200...400



Cher client,

Merci d'avoir fait l'acquisition de cet appareil.

Nous vous invitons à lire attentivement la présente notice avant d'utiliser votre appareil. Conservez ce document dans un endroit adapté afin de pouvoir vous y référer ultérieurement. Pour garantir un fonctionnement sûr et efficace, nous vous recommandons de procéder régulièrement aux opérations d'entretien nécessaires. Notre service Après-Vente et notre équipe technique peuvent vous apporter leur aide dans ces opérations.

Nous espérons que vous profiterez de votre produit pendant de longues années.

Table des matières

| | | |
|----------|---|-----------|
| 1 | Consignes de sécurité | 4 |
| 1.1 | Consignes de sécurité | 4 |
| 1.2 | Recommandations | 5 |
| 1.3 | Responsabilités | 6 |
| 2 | A propos de cette notice | 6 |
| 2.1 | Symboles utilisés | 6 |
| 2.1.1 | Symboles utilisés dans la notice | 6 |
| 2.1.2 | Symboles utilisés sur l'équipement | 7 |
| 3 | Description du produit | 7 |
| 3.1 | Homologations | 7 |
| 3.1.1 | Certifications | 7 |
| 3.2 | Préparateur solaire d'eau chaude sanitaire | 8 |
| 3.3 | Description du tableau de commande | 9 |
| 3.3.1 | Description des touches | 9 |
| 3.3.2 | Description de l'afficheur | 9 |
| 4 | Utilisation | 10 |
| 4.1 | Valeurs disponibles en affichage | 10 |
| 4.1.1 | Remettre à zéro les valeurs | 11 |
| 4.2 | Réglages utilisateurs | 11 |
| 4.2.1 | Régler l'heure | 11 |
| 4.2.2 | Forçage de l'appoint électrique | 12 |
| 4.2.3 | Régler la consigne de l'appoint | 12 |
| 4.2.4 | En cas d'absence prolongée | 12 |
| 4.3 | Régler la température de sortie du préparateur | 13 |
| 4.3.1 | Programmer et régler l'appoint électrique | 13 |
| 4.3.2 | Régler le mitigeur thermostatique | 13 |
| 4.4 | Démarrer et arrêter de la régulation | 13 |
| 5 | Entretien | 14 |
| 5.1 | Consignes générales | 14 |
| 5.2 | Soupape ou groupe de sécurité | 14 |
| 5.3 | Nettoyer l'habillage | 14 |
| 5.4 | Contrôler l'anode en magnésium | 14 |
| 6 | En cas de dérangement | 14 |
| 6.1 | Incidents et remèdes | 14 |
| 7 | Caractéristiques techniques | 15 |
| 7.1 | Préparateur solaire d'eau chaude sanitaire | 15 |
| 8 | Garantie | 16 |
| 8.1 | Généralités | 16 |
| 8.2 | Conditions de garantie | 16 |
| 9 | Annexes | 17 |
| 9.1 | Informations relatives aux directives écoconception et étiquetage énergétique | 17 |
| 9.1.1 | Informations spécifiques | 17 |

1 Consignes de sécurité

1.1 Consignes de sécurité



Danger

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.



Attention

Vidange du préparateur d'eau chaude sanitaire :

1. Couper l'arrivée d'eau froide sanitaire.
2. Ouvrir un robinet d'eau chaude dans l'installation.
3. Ouvrir un robinet du groupe de sécurité.
4. Lorsque l'eau s'arrête de couler, le préparateur d'eau chaude sanitaire est vidangé.



Avertissement

Dispositif limiteur de pression

- Le dispositif limiteur de pression (soupape de sécurité ou groupe de sécurité) doit être mis en fonctionnement régulièrement afin de retirer les dépôts de tartre et pour s'assurer qu'il n'est pas bloqué.
- Le dispositif limiteur de pression doit être raccordé à un tuyau d'évacuation.
- De l'eau pouvant s'écouler du tuyau d'évacuation, ce dernier doit être maintenu ouvert, à l'air libre, dans un environnement hors-gel, en pente continue et vers le bas.
Pour le type, les caractéristiques et le raccordement du dispositif limiteur de pression, se référer au chapitre Raccorder le préparateur d'eau chaude sanitaire au réseau d'eau potable de la notice d'installation et d'entretien du préparateur d'eau chaude sanitaire.



Important

La notice d'utilisation et la notice d'installation sont également disponibles sur notre site internet.



Attention

Un moyen de déconnexion doit être prévu dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installation en vigueur dans le pays.



Attention

Si un câble d'alimentation est fourni avec l'appareil et qu'il se trouve endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.



Avertissement

Respecter la pression maximale de l'eau à l'entrée pour assurer un fonctionnement correct de l'appareil en se référant au chapitre "Caractéristiques techniques".



Avertissement

Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique de l'appareil.

1.2 Recommandations

**Attention**

Ne pas laisser l'appareil sans entretien.
Effectuer un entretien régulier de l'appareil pour garantir son bon fonctionnement.

**Danger**

Seuls des professionnels qualifiés sont autorisés à procéder au montage, à l'installation et à l'entretien de l'installation.

**Avertissement**

- L'eau de chauffage et le mélange eau-propylène-glycol ne doivent pas être en contact avec l'eau chaude sanitaire.
- L'eau chaude sanitaire ne doit pas circuler dans un échangeur.
- Les installations solaires peuvent être protégées contre la foudre et doivent être mises à la terre ou connectées à une liaison équipotentielle.

Pour bénéficier de la garantie, aucune modification ne doit être effectuée sur l'appareil. Ne retirer les capots que pour les opérations d'entretien et de dépannage et remettre les capots en place après les opérations d'entretien et de dépannage.

Autocollants d'instructions

Les instructions et les mises en garde apposées sur l'appareil ne doivent jamais être retirées ni recouvertes et doivent demeurer lisibles pendant toute la durée de vie de l'appareil. Remplacer immédiatement les autocollants d'instruction et de mises en garde abîmés ou illisibles.

**Avertissement**

Ne jamais couper le courant de la régulation solaire même lors d'absences prolongées. La régulation protège l'installation contre les surchauffes estivales lorsqu'elle est en fonctionnement.

**Avertissement**

Ne pas modifier les paramètres de la régulation sans en maîtriser le fonctionnement.

Lors d'absences prolongées, il est conseillé de baisser la température de consigne du préparateur solaire à 45 °C. Durant les périodes de présence, la consigne doit être réglée en dessous de 60 °C.

1.3 Responsabilités

| | |
|----------------------------------|---|
| Responsabilité du fabricant | <p>Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage CE et tous les documents nécessaires. Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.</p> <p>Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Non-respect des instructions d'installation de l'appareil. • Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil. • Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil. |
| Responsabilité de l'installateur | <p>L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur est tenu de respecter les instructions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil. • Installer l'appareil conformément à la législation et aux normes actuellement en vigueur. • Effectuer la première mise en service et toutes les vérifications nécessaires. • Expliquer l'installation à l'utilisateur. • Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil. • Remettre toutes les notices à l'utilisateur. |
| Responsabilité de l'utilisateur | <p>Pour garantir le fonctionnement optimal de l'installation, l'utilisateur doit respecter les consignes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil. • Faire appel à un professionnel qualifié pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service. • Se faire expliquer l'installation par l'installateur. • Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié. • Conserver les notices en bon état à proximité de l'appareil. |

2 A propos de cette notice

2.1 Symboles utilisés

2.1.1 Symboles utilisés dans la notice

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.



Danger

Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles graves.



Danger d'électrocution

Risque d'électrocution.



Avertissement

Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



Attention

Risque de dégâts matériels.



Important

Attention, informations importantes.



Voir

Référence à d'autres notices ou à d'autres pages de cette notice.

2.1.2 Symboles utilisés sur l'équipement

Fig.1



- 1 Avant l'installation et la mise en service de l'appareil, lire attentivement les notices livrées
- 2 Eliminer les produits usagés dans une structure de récupération et de recyclage appropriée

3 Description du produit

3.1 Homologations

3.1.1 Certifications

Fig.2



Le présent produit est conforme aux exigences des directives européennes et normes suivantes

- Directive Equipements sous pression 2014/68/UE
- Directive Compatibilité Electromagnétique 2014/30/UE
Normes génériques : EN 61000-6-3, EN 61000-6-1
Norme visée : EN 55014
- Directive Basse Tension 2014/35/UE
Norme générique : EN 60335-1
Normes visées : EN 60335-2-21

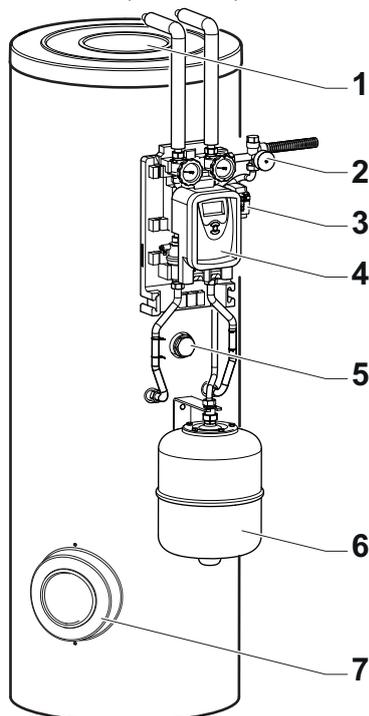
Le présent produit est conforme aux exigences de la directive européenne 2009/125/CE, relative à l'écoconception des produits liés à l'énergie.

Outre les prescriptions et les directives légales, les directives complémentaires décrites dans cette notice doivent également être observées.

Pour toutes les prescriptions et directives visées dans la présente notice, il est convenu que tous les compléments ou les prescriptions ultérieures sont applicables au moment de l'installation.

3.2 Préparateur solaire d'eau chaude sanitaire

Fig.3 BSL 200, BSL 300, BSL 400

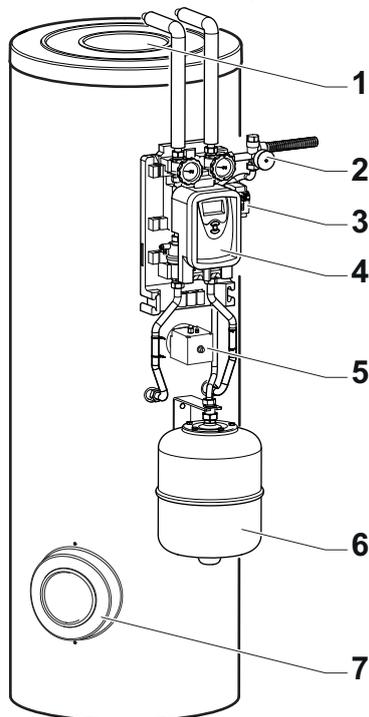


MW-4000487-1

- 1 Tampon supérieur
- 2 Groupe de sécurité du circuit solaire
- 3 Station solaire
- 4 Régulation solaire
- 5 Appoint électrique (Option)
- 6 Vase d'expansion
- 7 Tampon latéral

i Important
Tous les composants sont soumis à un contrôle d'étanchéité et testés en usine. La régulation, la pompe et l'appoint électrique sont pré-câblés.

Fig.4 BESL 200, BESL 300, BESL 400



MW-4000488-1

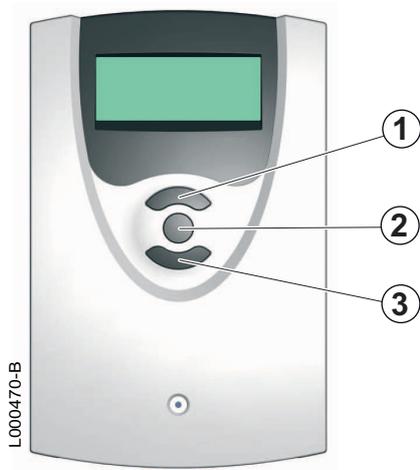
- 1 Tampon supérieur
- 2 Groupe de sécurité du circuit solaire
- 3 Station solaire
- 4 Régulation solaire
- 5 Appoint électrique
- 6 Vase d'expansion
- 7 Tampon latéral

i Important
Tous les composants sont soumis à un contrôle d'étanchéité et testés en usine. La régulation, la pompe et l'appoint électrique sont pré-câblés.

3.3 Description du tableau de commande

3.3.1 Description des touches

Fig.5



La régulation se commande avec les 3 touches situées sous l'écran.

1 Touche  :

- Avancer dans le menu
- Augmenter la valeur du paramètre.

2 Touche  :

- Sélectionner des paramètres.
- Valider des réglages.

3 Touche  :

- Reculer dans le menu.
- Diminuer la valeur du paramètre.

- Pour passer d'une valeur affichée à l'autre, appuyez sur les touches  ou .

Accéder aux paramètres :

- Avancez jusqu'à la dernière valeur affichée en utilisant la touche  et appuyez sur la touche  pendant 5 secondes.

Lorsqu'un paramètre s'affiche sur l'écran, le symbole **SET** apparaît à droite de celui-ci.

- Choisir un paramètre avec les touches  et .
- Appuyez sur la touche  pour sélectionner le paramètre choisi.

SET clignote.

- Réglez la valeur souhaitée avec les touches  et .
- Appuyez brièvement sur la touche .

SET s'affiche de manière permanente, la valeur souhaitée est sauvegardée.

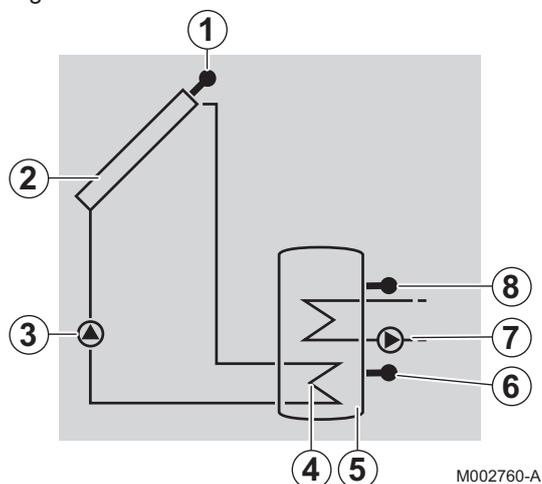


Important

Si vous n'appuyez sur aucune touche pendant 4 min, la régulation retournera automatiquement au mode affichage des valeurs.

3.3.2 Description de l'afficheur

Fig.6



■ Schémas du système (System-Screen)

- 1 Sonde capteur solaire
- 2 Capteurs solaires
- 3 Circulateur solaire
- 4 Echangeur solaire
- 5 Préparateur solaire
- 6 Sonde solaire
- 7 Appoint
- 8 Sonde eau chaude sanitaire – Appoint

■ Indicateurs de fonctionnement

Tab.1

| Symbole fixe | Symbole clignotant | Etat |
|--------------|--------------------|--|
| ⓘ | | Relais 1 actif |
| Ⓜ | | Relais 2 actif |
| | ☞ + Ⓜ | Chauffage rapide actif, relais 2 actif |
| ⓘ / Ⓜ | ☞ + ⚠ | Mode manuel actif |
| | 3 x ☞ | Chauffage rapide ne peut pas être activé, la température de désactivation a été dépassée |
| ☀ | | Limitation maximale du réservoir active (la température du réservoir a dépassé la valeur maximale) |
| ⓘ | ☀ | Fonction de refroidissement du capteur active, fonction de refroidissement du système ou du réservoir active |
| ❄ | | Option antigel activée, limitation de la température maximale du départ active |
| | ❄ | Limitation de la température minimale du capteur active ; fonction antigel active |
| | ⚠ | Arrêt d'urgence du capteur actif |
| | ⚠ + 🔧 | Erreur de sondes |
| | ⚠ + ☀ | Arrêt d'urgence du réservoir actif |
| SET | | Paramètre |
| | SET | Mode de réglage |

4 Utilisation

4.1 Valeurs disponibles en affichage

Faire défiler les valeurs mesurées à l'aide des touches  et .

Tab.2

| Paramètre | Description | Remarques |
|-------------|---|---|
| CAL | Durée d'auto calibrage | La valeur CAL indique le temps restant lors de la phase d'autocalibrage. |
| TCOL | Température du capteur | Sonde S1. La valeur TCOL indique en temps réel la température en °C mesurée par la sonde du capteur. |
| TST | Température du préparateur en bas | Sonde S2. La valeur TST indique en temps réel la température en °C mesurée par la sonde du préparateur ECS en zone inférieur. |
| TTH1 | Température du préparateur (Appoint) | Sonde S3. La valeur TTH1 indique en temps réel la température en °C mesurée par la sonde du préparateur ECS en zone supérieure. |
| TDIS | Température de désinfection (désinfection thermique)* | |
| S3 | Température de la sonde 3 | Sonde S3 |
| PWM | Régime de la pompe | La valeur PWM indique en temps réel le régime du circulateur solaire (0–100%) |
| R1 | Etat de fonctionnement R1 | Etat du relais R1 (pompe solaire) |
| R2 | Etat de fonctionnement R2 | Etat du relais R2 (appoint) |

| Paramètre | Description | Remarques |
|-----------|--|--|
| hR1 | Nombres d'heures de fonctionnement R1 | Remise à zéro possible. |
| hR2 | Nombres d'heures de fonctionnement R2 | Remise à zéro possible. |
| CDIS | Compte à rebours de la période de surveillance (désinfection thermique)* | |
| SDIS | Affichage de l'heure de départ (désinfection thermique)* | |
| DDIS | Affichage de la période de désinfection (désinfection thermique)* | |
| KWh | Quantité de chaleur (kWh) | <ul style="list-style-type: none"> La quantité de chaleur reçue est calculée selon les paramètres renseignés lors de la mise en route (DMAX). Remise à zéro possible. Les valeurs KWh ou MWh indiquent en kWh ou en MWh une estimation de la quantité totale de chaleur produite par l'installation depuis la dernière remise à zéro |
| MWh | Quantité de chaleur (MWh) | |
| TIME | Heure | |
| | *Uniquement si paramètre activé | |

**Voir aussi**

Forçage de l'appoint électrique, page 12
Régler l'heure, page 11

4.1.1 Remettre à zéro les valeurs

Il est possible de remettre à zéro les valeurs quand la mention **SET** s'affiche.

- Sélectionner une valeur à l'aide des touches  et .
- Appuyer sur la touche  pendant 2 secondes. La valeur se remet à zéro.

**Important**

Pour interrompre l'opération, n'appuyer sur aucune touche pendant 5 secondes. La régulation retournera automatiquement au mode affichage des valeurs.

**Voir aussi**

Forçage de l'appoint électrique, page 12
Remettre à zéro les valeurs, page 11
Régler l'heure, page 11

4.2 Réglages utilisateurs

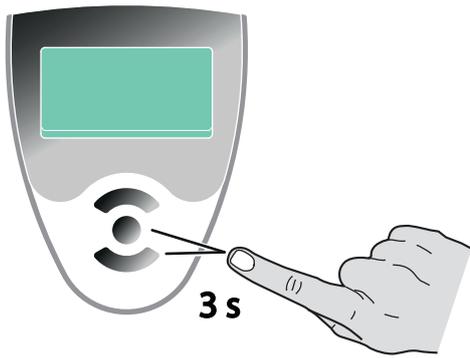
4.2.1 Régler l'heure

- Sélectionner le paramètre **TIME** avec les touches  et .
- Appuyer sur la touche .
- Régler les heures avec les touches  et .
- Appuyer sur la touche  pour valider.
- Régler les minutes avec les touches  et .
- Appuyer sur la touche  pour valider.

**Attention**

La régulation ne bascule pas automatiquement entre l'heure d'été et l'heure d'hiver.

4.2.2 Forçage de l'appoint électrique



MW-5001022-01

Le forçage de l'appoint électrique permet d'activer l'appoint jusqu'à la température de consigne **BH1F** en dehors des périodes d'activation pré-réglées. Pour activer le forçage de l'appoint électrique, faites défiler les paramètres jusqu'au premier paramètre d'affichage. Appuyez et maintenez pendant 3 sec les boutons  et .

4.2.3 Régler la consigne de l'appoint

Pour accéder au paramètre de réglage de la consigne de l'appoint électrique:

1. Avancer jusqu'au dernier canal d'affichage (**TIME**) avec la touche .
2. Appuyer sur la touche  pendant 5 secondes.
⇒ Un paramètre de réglage s'affiche, avec la mention **SET**.
3. Sélectionner le paramètre **BH1F** à l'aide des touches  et .
4. Modifier la valeur à la consigne de déclenchement désirée (ex : 55°C).
5. Sélectionner le paramètre **BH1O** à l'aide des touches  et .
6. Modifier la valeur à la consigne d'enclenchement désirée (ex : 50°C).

i Important
Afin d'éviter que le chauffage d'appoint ne s'allume et ne s'éteigne trop souvent, la différence de température entre l'enclenchement et le déclenchement ne peut pas être inférieure à 5K.

4.2.4 En cas d'absence prolongée

En cas d'absence prolongée, arrêter l'appoint électrique si la fonction est activée et réduire la consigne du préparateur solaire :

1. Avancer jusqu'au dernier canal d'affichage (**TIME**) avec la touche .
2. Appuyer sur la touche  pendant 5 secondes.
Un paramètre de réglage s'affiche, avec la mention **SET**.
3. Sélectionner le paramètre **OTH1** à l'aide des touches  et .
4. Appuyer brièvement sur la touche .
- La mention **SET** clignote, le paramètre est modifiable.
5. Régler le paramètre sur **OFF** à l'aide des touches  et .
6. Appuyer sur la touche  pour valider le réglage.
L'appoint électrique est désactivé.
7. Sélectionner le paramètre **SMAx** à l'aide des touches  et .
8. Appuyer brièvement sur la touche .
- La mention **SET** clignote, le paramètre est modifiable.
9. Modifier le paramètre à l'aide des touches  et .
- Par exemple 45 (°C).
10. Appuyer sur la touche  pour valider le réglage.

■ Retour d'absence prolongée

Au retour d'absence prolongée :

1. Régler la consigne du préparateur solaire **SMAx** à sa valeur d'installation.
2. Autoriser à nouveau les appoints électriques, régler le paramètre **OTH1** sur **ON**.

4.3 Régler la température de sortie du préparateur

4.3.1 Programmer et régler l'appoint électrique

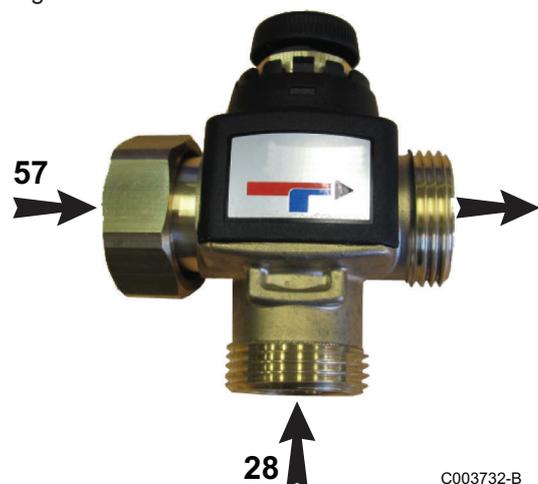
La température du volume d'eau chauffé par la résistance électrique est réglé par l'installateur lors de la mise en route de l'installation, selon la taille du logement.

A l'aide de la régulation solaire, il est possible d'ajuster le volume d'eau chauffé à 40 °C par la résistance de deux manières :

- Forcer la chauffe en continu de la résistance pour des besoins imprévus importants.
- Modifier la température de consigne de l'appoint électrique.

4.3.2 Régler le mitigeur thermostatique

Fig.7



- 28** Entrée eau froide sanitaire
57 Sortie eau chaude sanitaire

Le mitigeur est réglé d'usine pour une température de sortie eau chaude sanitaire de 60 °C (position 6). Pour réduire cette température, retirer le capot du dessus et tourner la molette dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. En position 1, la température de sortie est réduite à 35 °C. Tab.3

| Position | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
|-----------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Température en sortie du mitigeur | 35 °C | 40 °C | 45 °C | 50 °C | 55 °C | 60 °C |

4.4 Démarrer et arrêter de la régulation



Attention

Si la température dans les capteurs solaires est supérieure à 130 °C, la régulation fonctionne en mode sécurité. Attendre le soir pour la mise en route ou refroidir (couvrir) les capteurs solaires.

La mise en service est effectuée par l'installateur. Une fois sous tension, la régulation est en mode automatique. Pour déclencher la pompe solaire, il faut une température minimum de 30 °C au niveau du capteur et un écart de température de 6 °C par rapport au préparateur eau chaude sanitaire.

**Important**

Si des conditions particulières rendent nécessaire la modification des réglages, contacter l'installateur.

5 Entretien

5.1 Consignes générales

**Attention**

- Les opérations de maintenance sont à effectuer par un professionnel qualifié.
- Seules des pièces de rechange d'origine doivent être utilisées.

5.2 Soupape ou groupe de sécurité

1. La soupape ou le groupe de sécurité sur l'entrée eau froide sanitaire doit être manoeuvré(e) au moins **une fois par mois**, afin de s'assurer de son bon fonctionnement et de se prémunir d'éventuelles surpressions qui endommageraient le préparateur d'eau chaude sanitaire.

**Avertissement**

Le non-respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du préparateur d'eau chaude sanitaire et l'annulation de sa garantie.

5.3 Nettoyer l'habillage

1. Nettoyer l'extérieur des appareils à l'aide d'un chiffon humide et d'un détergent doux.

5.4 Contrôler l'anode en magnésium

1. Faire vérifier l'état de l'anode par l'installateur. L'anode en magnésium doit être vérifiée au moins tous les 2 ans. A partir de la première vérification et compte tenu de l'usure de l'anode, il faut déterminer la périodicité des contrôles suivants.

6 En cas de dérangement

6.1 Incidents et remèdes

Tab.4

| Description | Vérifications | Solutions |
|-------------------------|-----------------------|----------------------|
| L'afficheur est éteint. | Le courant est coupé. | Rétablir le courant. |

7 Caractéristiques techniques

7.1 Préparateur solaire d'eau chaude sanitaire

Tab.5

| | Unité | BSL 200 | BSL 300 | BSL 400 |
|--|-------------------|---------|---------|---------|
| Circuit primaire :Echangeur solaire | | | | |
| Température maximale de service | °C | 110 | 110 | 110 |
| Pression de service maximale | MPa (bar) | 1 (10) | 1 (10) | 1 (10) |
| Capacité de l'échangeur | litres | 5,6 | 8,1 | 10,1 |
| Surface d'échange | m ² | 0,84 | 1,2 | 1,5 |
| Circuit primaire :Echangeur d'appoint | | | | |
| Température maximale de service | °C | 110 | 110 | 110 |
| Pression de service maximale | bar (MPa) | 1 (10) | 1 (10) | 1 (10) |
| Capacité de l'échangeur | litres | 5,1 | 5,1 | 5,1 |
| Surface d'échange | m ² | 0,76 | 0,76 | 0,76 |
| Perte de charge à 2 m ³ /heure | kPa | 4 | 4 | 4 |
| Circuit secondaire (eau sanitaire) | | | | |
| Température maximale de service | °C | 95 | 95 | 95 |
| Pression de service maximale | MPa (bar) | 1 (10) | 1 (10) | 1 (10) |
| Capacité en eau | litres | 225 | 300 | 400 |
| Volume d'appoint | litres | 75 | 105 | 150 |
| Volume solaire | litres | 150 | 195 | 250 |
| Poids | | | | |
| Poids brut | kg | 120 | 138 | 166 |
| Poids net | kg | 104 | 122 | 150 |
| Performances Circuit primaire : Echangeur d'appoint | | | | |
| Puissance échangée ⁽¹⁾ | kW ⁽¹⁾ | 24 | 24 | 24 |
| Performances | | | | |
| Débit horaire ($\Delta T = 35 \text{ °C}^{(1)}$) | litres/h | 590 | 590 | 590 |
| Capacité de puisage sur 10 minutes ($\Delta T = 30 \text{ °C}^{(2)}$) | litres/10 min | 150 | 200 | 270 |
| Consommation d'entretien ($\Delta T=45K$) | kWh/24h | 1,80 | 2,20 | 2,60 |
| Performance N_L | | 0,7 | 1,2 | 2,7 |
| (1) Température primaire : 80 °C - Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 45 °C - Débit primaire : 2 m ³ /h | | | | |
| (2) Température primaire : 80 °C - Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 40 °C - Stockage eau chaude sanitaire : 65 °C | | | | |

Tab.6

| | Unité | BESL 200 | BESL 300 | BESL 400 |
|---|----------------|----------|----------|----------|
| Circuit primaire : Echangeur solaire | | | | |
| Température maximale de service | °C | 110 | 110 | 110 |
| Pression de service maximale | MPa (bar) | 1 (10) | 1 (10) | 1 (10) |
| Capacité de l'échangeur | litres | 5,6 | 8,1 | 10,1 |
| Surface d'échange | m ² | 0,84 | 1,2 | 1,5 |
| Circuit secondaire (eau sanitaire) | | | | |
| Température maximale de service | °C | 95 | 95 | 95 |
| Pression de service maximale | MPa (bar) | 1 (10) | 1 (10) | 1 (10) |
| Capacité en eau | litres | 225 | 300 | 400 |
| Volume d'appoint (Electrique) | litres | 95 | 135 | 170 |
| Volume solaire | litres | 130 | 165 | 230 |
| Poids | | | | |
| Poids brut | kg | 109 | 126 | 155 |

| | Unité | BESL 200 | BESL 300 | BESL 400 |
|---|---------|----------|----------|----------|
| Poids net | kg | 93 | 110 | 139 |
| Performances | | | | |
| Consommation d'entretien ($\Delta T=45K$) | kWh/24h | 1,80 | 2,20 | 2,60 |

8 Garantie

8.1 Généralités

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Tout notre réseau reste bien entendu à votre disposition.

8.2 Conditions de garantie

France : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Belgique : Les dispositions qui suivent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

Suisse : L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise les produits De Dietrich.

Portugal : Les dispositions suivantes ne portent pas atteinte aux droits des consommateurs, inscrit dans le décret-loi 67/2003 du 8 avril tel que modifié par le décret-loi 84/2008 du 21 mai, garanties relatives aux ventes de biens de consommation et d'autres règles de mise en oeuvre.

Autres pays : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.



Important

Suisse : L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise les produits De Dietrich.

Portugal : La durée de notre garantie est indiquée sur le certificat livré avec l'appareil. Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

La durée de notre garantie est indiquée sur le certificat livré avec l'appareil. Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que les opérations d'installation et d'entretien soient réalisées respectivement par un professionnel qualifié et par une société de service après vente).

Pologne : Les conditions de garantie sont indiquées sur la carte de garantie. Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif. Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Italie : Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires prévues par les lois nationales et la réglementation des autorités locales,
- à nos notices et prescriptions d'installation et d'entretien suivant la législation en vigueur.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'oeuvre, de déplacement et de transport.

Portugal : Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques.

Allemagne : Se reporter aux conditions de garanties contractuelles décrites dans les documents avant-vente (par exemple : catalogue tarif en vigueur).



Avertissement

INFORMATION concernant l'obligation d'entretien : L'entretien de cet appareil doit être effectué une fois par an, dans les règles de l'art. Si cette exigence n'est pas respectée, la durée de la garantie est limitée à 12 mois.

9 Annexes

9.1 Informations relatives aux directives écoconception et étiquetage énergétique

9.1.1 Informations spécifiques

■ Données techniques - Ballon d'eau chaude

Tab.7 Paramètres techniques applicables aux ballons d'eau chaude BSL

| | | | BSL 200 | BSL 300 | BSL 400 |
|--------------------|---|---|---------|---------|---------|
| Volume de stockage | V | I | 225 | 300 | 400 |
| Pertes statiques | S | W | 75 | 92 | 108 |

Tab.8 Paramètres techniques applicables aux ballons d'eau chaude BESL

| | | | BESL 200 | BESL 300 | BESL 400 |
|--------------------|---|---|----------|----------|----------|
| Volume de stockage | V | I | 225 | 300 | 400 |
| Pertes statiques | S | W | 75 | 92 | 108 |

■ Mise au rebut et recyclage

Fig.8



Important

Le démontage et la mise au rebut du préparateur d'eau chaude sanitaire doivent être effectués par un installateur qualifié conformément aux réglementations locales et nationales.

1. Couper l'alimentation électrique du préparateur d'eau chaude sanitaire.
2. Débrancher les câbles des éléments électriques.
3. Fermer le robinet d'arrivée d'eau sanitaire.
4. Vidanger l'installation.

5. Démonter tous les raccordements hydrauliques en sortie du préparateur d'eau chaude sanitaire.
6. Rebuter ou recycler le préparateur d'eau chaude sanitaire conformément aux réglementations locales et nationales.

■ **Fiche de produit - Dispositifs solaires**

Tab.9 Fiche de produit des dispositifs solaires BSL

| | | BSL 200 | BSL 300 | BSL 400 |
|---|---------------------|--------------|--------------|--------------|
| Ballon d'eau chaude solaire - classe d'efficacité énergétique | | C | C | C |
| Ballon d'eau chaude solaire - pertes statiques | W | 75 | 92 | 108 |
| Ballon d'eau chaude solaire - volume de stockage | l m ³ | 225 0,225 | 300 0,300 | 400 0,400 |
| Consommation électrique - Pompe | W | 23 | 23 | 23 |
| Consommation électrique - Veille | W | 0,52 | 0,52 | 0,52 |
| Consommation annuelle d'énergie auxiliaire (Q_{aux}) | kWh | 51 | 51 | 51 |

Tab.10 Fiche de produit des dispositifs solaires BESL

| | | BESL 200 | BESL 300 | BESL 400 |
|---|---------------------|--------------|--------------|--------------|
| Ballon d'eau chaude solaire - classe d'efficacité énergétique | | C | C | C |
| Ballon d'eau chaude solaire - pertes statiques | W | 75 | 92 | 108 |
| Ballon d'eau chaude solaire - volume de stockage | l m ³ | 225 0,225 | 300 0,300 | 400 0,400 |
| Consommation électrique - Pompe | W | 23 | 23 | 23 |
| Consommation électrique - Veille | W | 0,52 | 0,52 | 0,52 |
| Consommation annuelle d'énergie auxiliaire (Q_{aux}) | kWh | 51 | 51 | 51 |

Notice originale - © Copyright

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable. Sous réserve de modifications.

DE DIETRICH

FRANCE

Direction de la Marque
57, rue de la Gare - F-67580 Mertzwiller

☎ 03 88 80 27 00

✉ 03 88 80 27 99

www.dedietrich-thermique.fr

VAN MARCKE NV

BE

LAR Blok Z, 5
B- 8511 KORTRIJK

☎ +32 (0)56/23 75 11

www.vanmarcke.be

DE DIETRICH THERMIQUE IBERIA S.L.U.

ES

C/Salvador Espriu, 11
08908 L'HOSPITALET de LLOBREGAT

☎ +34 902 030 154

@ info@dedietrichthermique.es

www.dedietrich-calefaccion.es

MEIER TOBLER AG

CH

Bahnstrasse 24 - CH - 8603 SCHWERZENBACH

☎ +41 (0) 44 806 41 41

@ info@meiertobler.ch

+41 (0)8 00 846 846 ServiceLine

www.meiertobler.ch

MEIER TOBLER SA

CH

Chemin de la Veyre-d'En-Haut B6,
CH -1806 St-Légier-La-Chiésaz

☎ +41 (0) 21 943 02 22

@ info@meiertobler.ch

+41 (0)8 00 846 846 ServiceLine

www.meiertobler.ch

DE DIETRICH

Technika Grzewcza sp. z o.o.

PL

ul. Północna 15-19, 54-105 Wrocław

☎ +48 71 71 27 400

@ biuro@dedietrich.pl

801 080 881 Infocentrala
0,35 zł / min

www.facebook.com/DeDietrichPL

www.dedietrich.pl

BDR THERMEA (SLOVAKIA) s.r.o

SK

Hroznová 2318-911 05 Trenčín

☎ +421 907 790 221

@ info@baxi.sk

www.dedietrichsk.sk

De Dietrich

SERVICE CONSOMMATEURS

0 825 120 520 Service 0,15 € / min
+ prix appel

ООО «БДР ТЕРМИЯ РУС»

RU

129164, Россия, г. Москва
Зубарев переулок, д. 15/1
Бизнес-центр «Чайка Плаза», офис 309

☎ 8 800 333-17-18

@ info@dedietrich.ru

www.dedietrich.ru

NEUBERG S.A.

LU

39 rue Jacques Stas - B.P.12
L- 2549 LUXEMBOURG

☎ +352 (0)2 401 401

www.neuberg.lu

www.dedietrich-heating.com

DE DIETRICH SERVICE

AT

☎ 0800 / 201608 freecall

www.dedietrich-heiztechnik.com

DUEDI S.r.l

IT

Distributore Ufficiale Esclusivo
De Dietrich-Thermique Italia Via Maestri del Lavoro, 16
12010 San Defendente di Cervasca (CN)

☎ +39 0171 857170

@ +39 0171 687875

@ info@duediclina.it

www.duediclina.it

DE DIETRICH

CN

UNIT 1006 , CBD International
Mansion, No.16 Yong An Dong li,
Chaoyang District, 100022, Beijing China

☎ +400 6688700

@ +86 10 6588 4834

@ contactBJ@dedietrich.com.cn

www.dedietrich-heating.com

BDR THERMEA Czech Republic s.r.o

CZ

Jeseniova 2770/56 - 130 00 Praha 3

☎ +420 271 001 627

@ dedietrich@bdrthermea.cz

www.dedietrich.cz



De Dietrich

